

LABORATOIRE DE CO-PRODUCTION ET DE DIFFUSION D'INFORMATION|

Charte de l'alter médialab



L' « Alter Médial Lab » est un projet inclusif qui offre à tous et particulièrement aux citoyens aux prises avec la défense de leurs droits économiques, sociaux et culturels, la possibilité de participer à une démarche de journalisme participatif.

Réunissant des journalistes professionnels et des publics qui n'ont pas naturellement accès aux tribunes médiatiques, l'Alter Média Lab est un laboratoire de coproduction et de diffusion d'informations sociales critiques.

Encadré par l'équipe de journalistes de l'Agence Alter, l'Alter Média Lab ouvre sa rédaction aux citoyens, en cherchant à les outiller au décodage de leur environnement et à leur donner une voix dans les médias.

La ligne éditoriale de l'Alter Médialab

L'AML est :

1. innovateur

L'AML est une démarche journalistique qui explore des nouvelles manières de construire et de diffuser l'information sociale, avec un public non professionnel.

2. inclusif

L'AML offre un accès à l'expression médiatique à des publics fragilisés souvent éloignés et stigmatisés dans les grands médias

3. en co-production

L'AML développe des méthodes de travail adaptées aux publics impliqués dans la co-production d'information, que ce soit via la production d'articles de presse écrite ou au travers d'autres supports de communication (radio, photo, vidéo,...)

4. critique

Encadré par des journalistes professionnels, l'AML réfléchit, analyse et met en perspective les problématiques qu'ils rencontrent avec son public.

5. citoyen

L'AML vise à outiller le citoyen à la démarche de production de l'information et au rôle démocratique des médias.

6. engagé

Sans préjugé et dans une démarche d'éducation permanente, l'AML défend les droits sociaux, économiques et culturels pour tous.

Quelques principes de base

Par rapport au travail journalistique

L'Alter médialab se fonde sur une démarche journalistique avec tous les éléments qui caractérisent cette démarche spécifique et sur base de la déontologie propre à cette profession:

- Le journaliste mène des recherches et des enquêtes dans le but d'informer le public : il s'agit de collecter des informations sur un sujet, de vérifier ces informations en consultant des sources (documents ou personnes susceptibles d'éclairer le propos retenu), d'en rendre compte ensuite selon le média choisi (presse écrite, radio, vidéo, photographie, illustration,...) en hiérarchisant l'information et en la diffusant.
- Même s'il existe toujours une part de subjectivité dans le travail du journaliste (dans le choix du sujet, de l'angle de l'article et par la présentation des faits), celui-ci doit s'attacher à l'exactitude des faits, des propos qu'il rapporte. Lors de la retranscription d'interviews, le journaliste respecte la parole et l'esprit des propos tenus.
- Il examine de manière rigoureuse les informations, les documents, les images pour approcher au plus près de la réalité. Il ne défend pas de prime abord une thèse, quitte à voir sa manière d'appréhender les choses de prime abord bousculée par les événements concrets.
- Le journaliste exerce sa mission d'information en toute indépendance, sans entrer en connivence, ni parti pris avec ses sources d'information.
- Le journaliste fait clairement la distinction dans ses productions entre les faits, les analyses et les opinions. Il rend compte clairement des différents niveaux d'interventions et reste critique face aux avis exprimés.
- Le journaliste doit avoir conscience des conséquences des informations qu'il diffuse. Il prend la responsabilité de ses productions.
- En cas d'erreur, le journaliste rectifie rapidement qu'il a rapporté de manière erronée.
- Le journaliste respecte la dignité des personnes, la présomption d'innocence. Il veille à ne pas mettre en cause des personnes ou des comportements sans information crédible sur les faits allégués.

Par rapport à la collaboration entre journalistes et citoyens

L'Alter médialab se base sur une démarche de co-production d'informations entre professionnels du journalisme et citoyens. Il s'agit d'une démarche volontaire des journalistes de l'Agence Alter de chercher d'autres sources d'information, d'autres angles... en associant des publics éloignés de l'information à leur démarche:

- Il ne s'agit pas de transformer les citoyens participant à la démarche de l'Alter médialab en journalistes professionnels mais de leur permettre d'explorer les sujets qu'ils auront choisi de traiter, après en avoir débattu avec les journalistes de l'Agence Alter et choisi des sujets d'enquête. Les journalistes de l'Agence Alter et les partenaires de l'Alter médialab sont là pour encadrer leur travail de création.
- Ces sujets de recherches et d'enquête peuvent porter sur des thématiques qui leur sont proches en raison de leur vécu quotidien ou les intéresser en tant que citoyens, sans y être confrontés de manière spécifique. Il s'agit de choix éditoriaux qu'il faut décider de manière participative, en comité de rédaction.
- À partir des sujets choisis de commun accord, les citoyens participants sont amenés à adopter une attitude journalistique dans le traitement des sujets choisis, avec une volonté de faire progresser le débat public sur ces sujets.
- Ils recueillent des informations factuelles sur le sujet choisi, prennent contact avec des sources potentielles, mènent un travail d'enquête à charge et à décharge et ensuite effectuent un travail de retranscription de ces éléments dans un but d'information du grand public.
- Les capacités de base recherchées chez les participants au processus Alter médialab ne résident pas dans des compétences techniques de transmission de l'information, mais bien dans la volonté de dépasser le témoignage personnel pour accéder à un point de vue plus général, étayé par des recherches, du travail d'enquête, le fait de croiser les points de vue, les regards sur un sujet et d'en rendre compte à un public le plus large possible.
- Le but de cette expérience est d'apprendre à être curieux des réalités qui nous entourent, à poser des questions, à interviewer les institutions, à asseoir sa légitimité de citoyen en osant, mais aussi en apprenant de nouvelles choses.

Quelques principes de base

Par rapport à l'organisation pratique du travail collaboratif

Le principe de l'Alter Média Lab se base sur un comité de rédaction ouvert aux journalistes de l'Agence Alter impliqués dans la démarche et aux citoyens engagés dans le projet, avec quelques règles de bases:

- il s'agit d'une démarche de production d'information et pas une tribune d'opinions ;
- les participants à l'Alter Média Lab ont une légitimité à prendre part à ce processus, chacun avec ses compétences, son vécu, ce qu'il peut apporter ;
- l'engagement de tous est la condition sine qua non de la réussite du projet.

Le comité de rédaction qui se réunira une ou plusieurs fois selon les besoins a pour but de dégager la volonté du groupe : qui veut / peut faire quoi ? Par le biais de quels médias ? et d'élaborer les sujets et les angles. Il s'agit aussi de dégager des méthodes de travail (binôme journaliste/citoyen, grille d'enquête, raconter l'histoire de l'autre, etc).

L'Agence Alter expérimente dans le cadre de l'Alter Média Lab une démarche multimédia afin de permettre à chaque participant le mode d'expression qui correspond le mieux à ses envies, ses capacités. En fonction des partenariats que l'Agence Alter a noués avec d'autres partenaires, plusieurs médias peuvent être envisagés pour le traitement des sujets choisis:

- la presse écrite (préparation d'un supplément à la revue Alter Echos), encadrée par des journalistes de l'Agence Alter (www.alterechos.be) ;
- la photo (élaboration d'un portfolio), encadré par le collectif Krasny (www.collectif-krasny.be);
- la radio (préparation d'une émission radio), encadré par l'asbl GSARA (www.gsara.be);
- la BD et l'illustration, encadrées par Lucie Castel (<http://grandpapier.org/lucie-castel/>).

En fonction des souhaits et du choix des médias effectués par les citoyens participants, lors du comité de rédaction, des groupes de travail peuvent se constituer pour le démarrage du travail de recherche et d'enquête et la réalisation des productions journalistiques.

L'Agence Alter conçoit des espaces et des temps de diffusion pour les productions de l'Alter Média Lab, dans le cadre de ses publications (supplément de la revue trimestrielle Alter Echos et des Échos du crédit et de l'endettement) et sur les supports web. Elle a également pour point d'attention fort de visibiliser la démarche de l'Alter Média Lab de manière large.